

bas niveau en 1964 et en 1965, et après avoir fait provision pour les paiements pour vacances annuelles qui se sont accumulés en 1966 et qui sont sujets à être recouverts à même les avances comptables faites à la Compagnie sur le Fonds du revenu consolidé, \$25,000,000.

(Le crédit est adopté.)

30g. Administration, fonctionnement et entretien, \$339,000.

(Le crédit est adopté.)

35g. Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel, y compris les aéroports nationaux (selon la décision du ministre des Transports) et les installations connexes, de même qu'autorisation, nonobstant les dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, d'augmenter à \$37,800,000 le chiffre des engagements pris pour l'année financière courante à l'égard des aéroports et des autres services terrestres, \$5,300,000.

M. Bower: Monsieur le président, j'aimerais également dire un mot sur ce crédit. Ici encore, il s'agit du tourisme en Nouvelle-Écosse. L'aéroport d'Yarmouth est le seuil aérien de la Nouvelle-Écosse, voire des Maritimes, pour les villes modérément peuplées comme New-York, Boston, Philadelphie, Wilmington, Washington et ainsi de suite. Il y a à peu près un an, le gouvernement a amélioré l'une des deux pistes d'envol de l'aéroport d'Yarmouth, mais pas l'autre. A une question que j'ai posée au cabinet à ce propos on m'a répondu qu'il ne se ferait pas de travaux sur la piste transversale parce qu'on ne prévoyait pas là de B-9 avant 1970. Il semblait donc que nous devions nous résigner à avoir une piste d'atterrissage des avions de deuxième ordre jusqu'en 1970.

Je répète qu'on devrait tout tenter pour encourager les gens à visiter les Maritimes. Il n'y a pas de limite à ce que les gens de la région peuvent faire pour divertir les touristes, y compris ceux du centre du Canada, durant l'été. On devrait songer à un traitement privilégié pour la tête de pont des Maritimes, et à lui accorder un aéroport et des avions de premier ordre.

M. Knowles: Monsieur le président, le ministre me dirait-il si ce crédit comprend une somme destinée à l'amélioration des installations à l'aéroport international de Winnipeg? Je songe surtout au fait qu'on n'a jamais terminé les installations d'arrivée.

• (9.30 p.m.)

Le ministre a dit qu'il part pour l'Ouest dans quelques jours et qu'il s'arrêtera à Winnipeg. S'il ne l'a déjà fait, j'espère qu'il ne se refusera pas le plaisir de monter un escalier uniquement pour le redescendre ensuite. Lorsqu'il descendra d'avion, quelqu'un

va sans doute le reconnaître pour un personnage très important et ouvrira les portes du garage souterrain pour lui faire traverser les catacombes. J'espère qu'il ne refusera pas ce privilège et fera comme tout le monde en montant l'escalier pour le plaisir de le redescendre.

L'hon. M. Benson: Je n'y manque jamais.

M. Knowles: Dans le projet initial, si je ne me trompe, il y avait des escaliers roulants dans les deux sens. On a discuté entre-temps de la possibilité d'installer un de ces dispositifs télescopiques du deuxième étage au niveau des aéronaves. Je devrais dire peut-être que les gens qui quittent la tête de ligne pour prendre l'avion ne rencontrent aucune difficulté. Ils doivent monter par escalier roulant, puis descendre à pied. Les gens qui arrivent découvrent qu'ils doivent monter les escaliers à pied pour avoir le plaisir de descendre à pied également, ce qui est particulièrement pénible pour les personnes âgées et pour ceux que des enfants accompagnent.

J'espère que le poste prévoit des fonds pour cette amélioration. Sinon, j'espère que le ministre, a titre de président du Conseil du Trésor—cet homme qui dit qu'il y a des fonds pour ceci ou pour cela—encouragera le ministre des Transports à redresser cette situation.

L'hon. M. Benson: Je dois dire que cette amélioration à l'aéroport de Winnipeg n'est pas prévue dans ce crédit. Le ministre des Transports a déclaré à la Chambre, en réponse à une question, à l'appel de l'ordre du jour, que l'affaire était à l'étude. Je tiens à assurer à mon ami que s'il me fait une recommandation et que nous avons les fonds voulus, sa recommandation sera étudiée favorablement, du moins par moi.

M. Knowles: Ce sont là d'aimables paroles, mais je voudrais rappeler au président du Conseil du Trésor que l'ancien ministre des Transports, l'actuel ministre des Travaux publics, étudiait aussi la situation lorsqu'il détenait ce portefeuille. J'espère que cet examen donnera des résultats un jour.

(Le crédit est adopté.)

Les crédits suivants sont adoptés:

Services de l'air—

35g. Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel, y compris les aéroports nationaux (selon la décision du ministre des Transports) et les installations connexes, de même qu'autorisation, nonobstant les dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, d'augmenter à \$37,800,000 le chiffre des engagements pris pour l'année financière courante à l'égard des aéroports et des autres services terrestres, \$5,300,000.